

LIVRET DES PRESTATIONS DE LA CONVENTION INTERNET ET DEMATERIALISATION DU CDG46 (au 01/07/2017)

Conditions financières

Tous les tarifs ci-dessous s'entendent toutes taxes et frais de déplacements compris.

Les coûts annuels sont proratisés au nombre de mois, hormis pour : les certificats électroniques (et leur support), les noms de domaine et sous-domaines, les e-mails et alias, le forfait dématérialisation des marchés publics.

1. Module « Internet » :

Remarques sur les sites web :

- l'accessibilité des sites web publics est une obligation légale (article 47 de la loi du 11 février 2005, puis décret d'application du 16 mai 2009 et arrêté du 29 octobre 2009).
- Aujourd'hui près d'un quart des visites de sites web sont « mobiles », c'est à dire réalisées sur tablette ou smartphone (1 sur 7 en France mais forte progression). Les sites doivent s'adapter à ces différents écrans mobiles et aux usages correspondants.

L'offre de création d'un nouveau site ou « mini-site de type blog » répond aux obligations et contraintes ci-dessus.

1.1. site CMS « complet » :							
<i>Pour une Communauté de Communes :</i>		<i>< 5 000 hab.</i>	<i>de 5 000 à 7 000 hab.</i>	<i>de 7 001 à 10 000 hab.</i>	<i>de 10 001 à 20 000 hab.</i>	<i>de 20 001 à 40 000 hab.</i>	<i>> 40 000 hab.</i>
<i>Pour les autres EPCI (nombre d'agents titulaires + non-titulaires)</i>	<i>de 0 à 7 agents</i>	<i>de 8 à 9 agents</i>	<i>de 10 à 29 agents</i>	<i>de 30 à 49 agents</i>	<i>de 50 à 59 agents</i>	<i>de 60 à 70 agents</i>	<i>> 70 agents</i>
<i>Pour une Commune :</i>	<i>< 500 hab.</i>	<i>de 500 à 1 000 hab.</i>	<i>de 1 001 à 3 000 hab.</i>	<i>de 3 001 à 5 000 hab.</i>	<i>de 5 001 à 10 000 hab.</i>	<i>de 10 001 à 20 000 hab.</i>	<i>> 20 000 hab.</i>
1.1.1. Forfait annuel site Internet CMS complet (option de base) <i>Comprend : 1 nom de domaine + 1 adresse mail + SVE (saisine par voie électronique) + HTTPS + hébergement jusqu'à 5 Go de stockage + maintenance / assistance pour le site CMS + audit « accessibilité » :</i>	396 € / an	430 € / an	444 € / an	468 € / an	492 € / an	522 € / an	558 € / an
<i>Nouveau site CMS ou remplacement de l'ancien :</i> 1.1.2. Mise en place nouvelle version site CMS complet <i>Sur nouvelle version de TYPO3 - « Accessibilité et mobilité »</i>	1 100 €	1 300 €	1 400 €	1 650 €	1 900 €	2 200 €	2 500 €
1.1.3. Option : Mise en place nouvelle version site CMS complet avec forfait annuel intégrant les prochaines évolutions <i>Comprend : 1 nom de domaine + 1 adresse mail + SVE (saisine par voie électronique) + HTTPS + hébergement jusqu'à 5 Go de stockage + maintenance / assistance pour le site CMS + audit « accessibilité » + réinstallation en cas de besoin lors des évolutions majeures</i>	Cette option remplace 1.1.1 et 1.1.2 (avec engagement sur 4 ans, puis renouvellement dans les mêmes conditions)						
	671 € / an	745 € / an	794 € / an	881 € / an	967 € / an	1 072 € / an	1 183 € / an

* Pour un stockage > 5 Go, voir le tableau des coûts relatif au stockage.

Pour les communes de moins de 500 habitants ou des collectivités de « taille modeste », un outil « allégé » peut mieux correspondre au besoin. Le CDG46 propose en ce sens une formule « mini-site », de type « blog » :

<p>1.2. Forfait mini-site, de type « blog » Mini-site CMS (voir « Présentation détaillée des prestations »)</p> <p>1.2.1. Mise en place 1.2.2. forfait annuel</p>	<p><i>Prestations comprises :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 nom de domaine + 1 adresse mail ▪ hébergement : jusqu'à 5 Go de stockage * ▪ maintenance / assistance mini-site CMS ▪ audit « accessibilité ». ▪ SVE (saisine par voie électronique) ▪ HTTPS (sécurité renforcée) <p>➤ 180 € par mini-site (une seule fois) ➤ 228 € / an et par mini-site</p>
<p>1.3. Outil d'e-administration A intégrer sur un site web (CMS, blog, etc.) Assistance et maintenance 1^{er} niveau</p>	<p>➤ 48 € / an</p>
<p>1.4. Interventions non-couvertes par l'assistance :</p> <p>1.4.1. interventions à distance 1.4.2. interventions sur site</p>	<p>➤ 30 € / demi-heure entamée ➤ 410 € / jour <i>ou</i> 220 € / demi-journée</p>
<p>1.5. Noms de domaine supplémentaires</p>	<p>1.5.1 18 € / an par nom de domaine (engagement sur un an) 1.5.2 6 € / an par sous-nom de domaine</p>
<p>1.6. Adresses e-mail supplémentaires</p>	<p>1.6.1 6 € / an par compte de messagerie 1.6.2 6 € / an par tranche de 10 alias (adresses de redirection) 1.6.3 18 € / an par compte de messagerie collaborative « zimbra » (avec partage de mail, d'agendas, de tâches, de contacts, etc.)</p>

2. Module « dématérialisation »

<i>Pour une Communauté de Communes ou d'Agglomération :</i>		< 5 000 hab.	de 5 000 à 7 000 hab.	de 7 001 à 10 000 hab.	de 10 001 à 20 000 hab.	de 20 001 à 40 000 hab.	> 40 000 hab.
<i>Pour une Commune :</i>	< 500 hab.	de 500 à 1 000 hab.	de 1 001 à 3 000 hab.	de 3 001 à 5 000 hab.	de 5 001 à 10 000 hab.	de 10 001 à 20 000 hab.	> 20 000 hab.
2.1. Forfait annuel dématérialisation « administrative » pour les Communes et Communautés de Communes Formule « démat. administrative » (Actes/Hélios/Parapheur) avec stockage jusqu'à 5Go * :	114 €	180 €	240 €	282 €	486 €	606 €	816 €
2.2. Forfait annuel dématérialisation « administrative » pour les syndicats Formule « démat. administrative » (Actes/Hélios/Parapheur) avec stockage jusqu'à 5Go *	126 €						
2.3. Frais de déploiement des modules (Actes / Hélios / Parapheur / RGS** / marchés publics / SVE / Co-marquage ou outil d'e-administration ...)	45 €						
2.4. Certificat RGS** sur support cryptographique, et assistance à son installation et utilisation Exemples d'utilisation : authentification pour l'agent (ACTES), ou signature de l' élu	130 € la 1ère année, puis 75 € la 2e et 3e année (certificat valable 3 ans)						
2.5. Forfait annuel SVE (Saisine par Voie Electronique) (pour les collectivités sans CMS)	48 €	60 €	72 €	84 €	96 €	108 €	120 €

<i>Pour une Communauté de Communes ou d'Agglomération :</i>	<i>< 5 000 hab.</i>	<i>de 5 000 à 7 000 hab.</i>	<i>de 7 001 à 10 000 hab.</i>	<i>de 10 001 à 20 000 hab.</i>	<i>de 20 001 à 40 000 hab.</i>	<i>> 40 000 hab.</i>	
<i>Pour une Commune :</i>	<i>< 500 hab.</i>	<i>de 500 à 1 000 hab.</i>	<i>de 1 001 à 3 000 hab.</i>	<i>de 3 001 à 5 000 hab.</i>	<i>de 5 001 à 10 000 hab.</i>	<i>> 20 000 hab.</i>	
<i>Pour les autres EPCI (nombre d'agents titulaires + non-titulaires)</i>	<i>de 0 à 7 agents</i>	<i>de 8 à 9 agents</i>	<i>de 10 à 29 agents</i>	<i>de 30 à 49 agents</i>	<i>de 50 à 59 agents</i>	<i>de 60 à 70 agents</i>	<i>> 70 agents</i>
2.1. Forfait annuel dématérialisation des marchés publics (non proratisable) incluant 1 certificat de chiffrage pour le guichet de dépôt	33 €	36 €	38 €	41 €	45 €	48 €	54 €
2.1.1. coût par marché sans guichet de dépôt	25 € / marché (au-delà de 10 marchés : 20 € / marché)						
2.1.2. coût par marché avec guichet de dépôt	40 € / marché (au-delà de 10 marchés : 25 € / marché)						

En fin d'année civile, un état du nombre de marchés passés (par type) sera envoyé à la collectivité puis joint à la présente convention.

Remarque : La solution est indépendante de tout support de presse, MAIS interfacée avec chacun d'entre eux, au niveau national et régional, laissant un choix vraiment libre et complet des publications « papier ». Le coût de la parution des annonces légales sur un support de presse est à régler directement au support de presse.

3. Stockage et sauvegarde distante de données

5 Go de stockage sont compris dans la formule de base de chacun des modules : Internet (pour l'hébergement du site), dématérialisation administrative (pour les documents déposés dans le parapheur, ...).

En cas de dépassement par la collectivité du volume total alloué dans le cadre de la (les) formule(s) de base, les tarifs ci-contre seront appliqués en sus du forfait de la formule Internet ou dématérialisation.

<i>Capacité supplémentaire</i>	<i>Tarif annuel (3.1) du stockage</i>
10 Go	78 €
25 Go	150 €
50 Go	222 €
100 Go	402 €
250 Go	918 €
500 Go	1 968 €

4. Prestations complémentaires

- **4.1 Formation** sur des thèmes relatifs à la dématérialisation ou Internet,
 - par jour :
 - **4.1.a** 110 € / personne (repas compris), si formation mutualisée au CDG46
 - **4.1.b** 360 € si formation au CDG46 mais spécifique à la collectivité
 - **4.1.c** 440 € si formation sur site
 - par ½ journée :
 - **4.1.d** 45 € / personne, si formation mutualisée au CDG46
 - **4.1.e** 180 € si formation au CDG46 mais spécifique à la collectivité
 - **4.1.f** 240 € si formation sur site
 - **4.1.g** 30 € / personne si formation de type « club utilisateur » (pas de PC fourni aux stagiaires)
- **4.2 Prestations complémentaires liées à la dématérialisation des marchés publics** :
 - **4.2.1** Aide à l'ouverture des plis électroniques, sur site, lors de la CAO, par le Centre de Gestion ou le prestataire : 180 €
 - **4.2.2** Saisie (au CDG46) d'un marché et mise en ligne des documents :
 - **4.2.2.a** Saisie d'un marché en procédure formalisée : 95 €
 - **4.2.2.b** Ou saisie d'un marché à procédure adaptée (et autres formes) : 75 €
 - **4.2.2.c** Supplément de 25 € pour une saisie ultérieure à la publication de l'avis (modification° du DCE, ou avis rectificatif, ou bien encore avis d'attribution)